



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25800436500023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SOMME NUMERIQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TGA

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 29

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 31

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 32

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 34

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 35

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 38

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 42

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	27 912 800,00	27 912 800,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		27 912 800,00	27 912 800,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	47 406 500,00	47 406 500,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		47 406 500,00	47 406 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	75 319 300,00	75 319 300,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	6 385 600,00	6 385 600,00	6 385 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 178 600,00	1 178 600,00	1 178 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	7 579 200,00	7 579 200,00	7 579 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	6 063 000,00	6 063 000,00	6 063 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	13 802 200,00	13 802 200,00	13 802 200,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		7 110 600,00	7 110 600,00	7 110 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		14 110 600,00	14 110 600,00	14 110 600,00
TOTAL		0,00	0,00	27 912 800,00	27 912 800,00	27 912 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

27 912 800,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	3 435 000,00	3 435 000,00	3 435 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	3 217 800,00	3 217 800,00	3 217 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	18 760 000,00	18 760 000,00	18 760 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	25 412 800,00	25 412 800,00	25 412 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	25 412 800,00	25 412 800,00	25 412 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL		0,00	0,00	27 912 800,00	27 912 800,00	27 912 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

27 912 800,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

11 610 600,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	81 500,00	81 500,00	81 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 485 000,00	15 485 000,00	15 485 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	22 100 000,00	22 100 000,00	22 100 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	37 666 500,00	37 666 500,00	37 666 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	7 240 000,00	7 240 000,00	7 240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	7 240 000,00	7 240 000,00	7 240 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	44 906 500,00	44 906 500,00	44 906 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
	TOTAL	0,00	0,00	47 406 500,00	47 406 500,00	47 406 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 406 500,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	30 695 900,00	30 695 900,00	30 695 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	33 295 900,00	33 295 900,00	33 295 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	33 295 900,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		7 110 600,00	7 110 600,00	7 110 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		14 110 600,00	14 110 600,00	14 110 600,00
TOTAL		0,00	0,00	47 406 500,00	47 406 500,00	47 406 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 406 500,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

11 610 600,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 385 600,00		6 385 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 178 600,00		1 178 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66	Charges financières	6 063 000,00	0,00	6 063 000,00
67	Charges exceptionnelles	160 000,00	0,00	160 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 110 600,00	7 110 600,00
Dépenses d'exploitation – Total		13 802 200,00	14 110 600,00	27 912 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**27 912 800,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 240 000,00	0,00	7 240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	81 500,00	0,00	81 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 485 000,00	0,00	15 485 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	22 100 000,00	0,00	22 100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		44 906 500,00	2 500 000,00	47 406 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**47 406 500,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 435 000,00		3 435 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 217 800,00		3 217 800,00
75	Autres produits de gestion courante	18 760 000,00		18 760 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		25 412 800,00	2 500 000,00	27 912 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

27 912 800,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 695 900,00	0,00	30 695 900,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 000 000,00	7 000 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		7 110 600,00	7 110 600,00
Recettes d'investissement – Total		33 295 900,00	14 110 600,00	47 406 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

47 406 500,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	6 385 600,00	6 385 600,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	78 500,00	78 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	0,00	5 500,00	5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	0,00	203 000,00	203 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	34 000,00	34 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	19 500,00	19 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	5 700 000,00	5 700 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	0,00	9 000,00	9 000,00
6161	Multirisques	0,00	18 000,00	18 000,00
618	Divers	0,00	37 100,00	37 100,00
6226	Honoraires	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	5 000,00	5 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	20 000,00	20 000,00
6238	Divers	0,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	5 500,00	5 500,00
6257	Réceptions	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	75 000,00	75 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	110 000,00	110 000,00
6288	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 178 600,00	1 178 600,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	3 000,00	3 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	50 000,00	50 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	600,00	600,00
648	Autres charges de personnel	0,00	25 000,00	25 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	15 000,00	15 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	7 579 200,00	7 579 200,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	6 063 000,00	6 063 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	6 048 000,00	6 048 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	160 000,00	160 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	0,00	160 000,00	160 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	13 802 200,00	13 802 200,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	7 110 600,00	7 110 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	14 110 600,00	14 110 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	14 110 600,00	14 110 600,00

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES -

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
 Reçu en préfecture le 22/01/2025
 Publié le 22/01/2025
 ID : 080-258004365-20250106-BP2025_B80-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	27 912 800,00	27 912 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 912 800,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 709 156,97
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 709 156,97
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	3 435 000,00	3 435 000,00
704	Travaux	0,00	200 000,00	200 000,00
706	Prestations de services	0,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses	0,00	203 000,00	203 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	20 000,00	20 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	3 010 000,00	3 010 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	3 217 800,00	3 217 800,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	3 217 800,00	3 217 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	18 760 000,00	18 760 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	18 760 000,00	18 760 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	25 412 800,00	25 412 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	25 412 800,00	25 412 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	27 912 800,00	27 912 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 912 800,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	81 500,00	81 500,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	60 000,00	60 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	13 500,00	13 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	15 485 000,00	15 485 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 000,00	10 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	15 450 000,00	15 450 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	22 100 000,00	22 100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	22 100 000,00	22 100 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	37 666 500,00	37 666 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	7 240 000,00	7 240 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	7 240 000,00	7 240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	7 240 000,00	7 240 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	44 906 500,00	44 906 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	0,00	680 000,00	680 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	590 000,00	590 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	545 000,00	545 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	115 000,00	115 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	460 000,00	460 000,00
139188	des tiers	0,00	110 000,00	110 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	47 406 500,00	47 406 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 406 500,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.


(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
Reçu en préfecture le 22/01/2025
Publié le
ID : 080-258004365-20250106-BP2025_B80-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	200 000,00	200 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	30 695 900,00	30 695 900,00
1641	Emprunts en euros	0,00	30 695 900,00	30 695 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	33 295 900,00	33 295 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	33 295 900,00	33 295 900,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	7 110 600,00	7 110 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
28031	Frais d'études	0,00	80 000,00	80 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	60 000,00	60 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	40 000,00	40 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	90 000,00	90 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	5 400 000,00	5 400 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	14 110 600,00	14 110 600,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	14 110 600,00	14 110 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	47 406 500,00	47 406 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 406 500,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

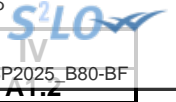
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.




IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)


Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					195 086 516,00									
1641 Emprunts en euros (total)					195 086 516,00									
1	SOCIETE GENERALE	15/09/2004	15/09/2004	15/09/2005	2 500 000,00	V	Euribor 12M + 0.06	2,470	2,500	EUR	A	P	O	A-1
10	CAISSE D'EPARGNE	01/09/2007	31/12/2007	25/10/2008	2 193 021,00	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,800	EUR	A	P	O	A-1
12	CREDIT AGRICOLE	04/03/2010	17/03/2010	15/03/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1
13	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2010	06/10/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,140	EUR	A	P	O	A-1
14	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2012	12/02/2012	01/02/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
18	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	103 875,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
19	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	142 250,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2	SFIL CAFFIL	31/03/2005	01/04/2005	01/04/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
20	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	110 500,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2015-T01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 139 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
2015-T02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 273 800,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2015-T03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 719 200,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1	
2015-T04	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	2 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1	
2015-T05	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 800 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1	
2015-T06	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 000 790,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1	
2019-35	CAISSE D'EPARGNE	27/11/2019	25/12/2019	25/12/2020	275 570,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,170	EUR	A	P	O	A-1	
2020-T01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	21/07/2020	01/07/2021	8 759 407,20	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1	
2020-T02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	30/09/2020	01/09/2021	12 295 882,40	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1	
2020-T03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	27/12/2021	01/12/2022	10 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,510	1,510	EUR	A	P	O	A-1	
2022-37	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2022	22/02/2025	01/04/2026	5 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,530	1,540	EUR	X	P	O	A-1	

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
 Reçu en préfecture le 22/01/2025
 Publié le 
 ID : 080-258004365-20250106-BP2025_B80-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2022-38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2022	22/02/2022	01/04/2026	1 235 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,530	1,530	EUR	X	P	O	A-1
2022-39	SFIL CAFFIL	24/10/2022	14/11/2022	01/03/2023	8 000 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,390	EUR	T	C	O	A-1
2023-01-Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/02/2023	29/12/2023	29/03/2024	10 000 000,00	C	(Euribor 3M + 0.81)-Floor 2 sur Euribor 3M	4,740	4,890	EUR	T	C	O	B-1
2023-02-consolidation	SOCIETE GENERALE	19/06/2023	31/10/2023	31/01/2024	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.83)-Floor 2 sur Euribor 3M	4,780	4,940	EUR	T	C	O	A-1
2023-05	BANQUE POSTALE	16/10/2023	15/11/2023	01/03/2024	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,150	EUR	T	C	O	A-1
2023-06	BANQUE POSTALE	09/11/2023	17/11/2023	01/03/2024	3 700 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,400	EUR	T	C	O	A-1
2023-09	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2023	25/12/2023	25/12/2024	1 700 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,900	3,960	EUR	A	C	O	A-1
2023-10	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/12/2023	27/12/2023	31/03/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,990	EUR	A	C	O	A-1
2024-01	SFIL CAFFIL	27/05/2024	01/07/2024	01/10/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,840	EUR	T	C	O	A-1
2024-02-CONSOLIDATION	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/06/2024	02/09/2024	02/12/2024	10 000 000,00	C	Taux fixe 3.26% à barrière 5.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.6%)	3,260	3,350	EUR	T	C	O	B-1
24	CREDIT AGRICOLE	15/04/2016	15/06/2016	15/09/2016	276 000,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,430	1,440	EUR	T	P	O	A-1
28	SFIL CAFFIL	06/02/2018	19/03/2018	01/03/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	A	P	O	A-1
29	SFIL CAFFIL	25/06/2018	09/07/2018	01/08/2019	2 505 384,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
3	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	21/02/2005	21/02/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
32	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1	
33	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	1 112 126,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1	
34	BANQUE POSTALE	05/11/2019	15/11/2019	01/12/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	1,030	EUR	A	C	O	A-1	
35	SFIL CAFFIL	26/04/2022	03/05/2022	01/09/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,730	EUR	T	C	O	A-1	
36	BANQUE POSTALE	26/04/2022	01/06/2022	01/09/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,730	EUR	T	C	O	A-1	
4	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	13/05/2005	13/05/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,830	EUR	A	C	O	A-1	
5	SFIL CAFFIL	07/07/2005	19/07/2005	01/08/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1	
6	SFIL CAFFIL	07/07/2005	30/11/2005	01/12/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1	
7	CREDIT AGRICOLE	19/12/2005	29/12/2005	30/06/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1	
8	SFIL CAFFIL	13/12/2006	28/12/2006	01/04/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,090	EUR	A	P	O	A-1	
9	CREDIT AGRICOLE	18/04/2007	03/08/2007	03/08/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1	
DOS020000209	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2024	30/04/2024	30/04/2025	4 444 710,40	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
 Reçu en préfecture le 22/01/2025
 Publié le 
 ID : 080-258004365-20250106-BP2025_B80-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					195 086 516,00											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		162 870 070,65					6 830 245,76	5 376 629,80	0,00	1 609 262,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		162 870 070,65					6 830 245,76	5 376 629,80	0,00	1 609 262,43
1	N	0,00	A-1	1 104 377,85	9,71	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	92 540,63	42 739,42	0,00	11 312,34
10	N	0,00	A-1	1 325 597,06	12,82	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	75 794,72	63 628,66	0,00	10 831,62
12	N	0,00	A-1	170 155,82	0,21	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	170 155,82	6 346,81	0,00	0,00
13	N	0,00	A-1	80 299,63	0,07	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	80 299,63	2 521,37	0,00	0,00
14	N	0,00	A-1	81 171,27	0,23	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	81 171,27	2 719,20	0,00	0,00
15	N	0,00	A-1	204 875,35	2,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	65 302,39	9 239,88	0,00	5 752,69
18	N	0,00	A-1	11 202,61	0,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	11 202,61	192,67	0,00	0,00
19	N	0,00	A-1	15 341,26	0,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	15 341,26	263,83	0,00	0,00
2	N	0,00	A-1	2 541 638,13	10,25	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	187 972,12	102 936,34	0,00	71 227,82
20	N	0,00	A-1	11 917,05	0,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	11 917,05	205,01	0,00	0,00
2015-T01	N	0,00	A-1	728 960,00	15,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	45 560,00	29 158,40	0,00	13 489,56
2015-T02	N	0,00	A-1	815 232,00	15,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	50 952,00	32 609,28	0,00	15 086,04

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2015-T03	N	0,00	A-1	1 100 288,00	15,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	68 768,00	44 011,52	0,00	20 361,06
2015-T04	N	0,00	A-1	1 680 000,00	20,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	80 000,00	67 200,00	0,00	40 648,89
2015-T05	N	0,00	A-1	1 512 000,00	20,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	72 000,00	60 480,00	0,00	36 584,00
2015-T06	N	0,00	A-1	840 663,60	20,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	40 031,60	33 626,54	0,00	20 340,50
2019-35	N	0,00	A-1	226 673,64	19,98	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	10 125,19	2 652,08	0,00	35,19
2020-T01	N	0,00	A-1	7 591 486,24	25,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	291 980,24	304 418,60	0,00	123 765,15
2020-T02	N	0,00	A-1	10 656 431,40	25,67	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	409 862,75	427 322,90	0,00	95 176,39
2020-T03	N	0,00	A-1	9 328 875,91	26,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	197 839,72	374 087,92	0,00	20 669,12
2022-37	N	0,00	A-1	5 000 000,00	30,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret	3,560	0,00	44 615,28	0,00	109 468,06

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
2022-38	N	0,00	A-1	1 235 000,00	30,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret	3,530	0,00	10 757,50	0,00	27 140,22
2022-39	N	0,00	A-1	7 360 000,00	22,92	F	Taux fixe à 3.35 %	3,390	320 000,00	242 540,00	0,00	18 998,22
2023-01-Consolidation	N	0,00	B-1	9 600 000,00	23,99	C	(Euribor 3M + 0.81)-Floor 2 sur Euribor 3M	3,620	400 000,00	301 011,99	0,00	1 459,60
2023-02-consolidation	N	0,00	A-1	19 333 333,32	28,83	V	(Euribor 3M + 0.83)-Floor 2 sur Euribor 3M	4,000	666 666,68	650 881,77	0,00	91 086,37
2023-05	N	0,00	A-1	4 800 000,00	23,92	F	Taux fixe à 4.09 %	4,150	200 000,00	193 252,50	0,00	15 155,72
2023-06	N	0,00	A-1	3 552 000,00	23,92	F	Taux fixe à 4.33 %	4,400	148 000,00	151 398,46	0,00	11 873,34
2023-09	N	0,00	A-1	1 615 000,00	18,98	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,960	85 000,00	63 859,79	0,00	688,50
2023-10	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,25	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	500 000,00	393 000,00	0,00	280 012,50
2024-01	N	0,00	A-1	9 916 666,67	29,50	F	Taux fixe à 3.73 %	3,840	333 333,32	370 297,47	0,00	90 357,52
2024-02-CONSOLIDATION	N	0,00	B-1	9 916 666,67	29,67	C	Taux fixe 3.26% à barrière 5.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.6%)	3,350	333 333,32	322 755,09	0,00	26 034,72
24	N	0,00	A-1	66 585,60	2,46	F	Taux fixe à 1.43 %	1,440	26 349,47	811,29	0,00	23,97
28	N	0,00	A-1	4 210 188,20	23,17	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	140 431,31	79 151,54	0,00	63 546,99
29	N	0,00	A-1	2 002 285,67	18,58	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	89 240,99	36 241,37	0,00	14 331,36
3	N	0,00	A-1	916 666,73	10,14	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	83 333,33	37 125,00	0,00	28 968,75

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
32	N	0,00	A-1	4 321 058,55	24,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	142 291,91	68 272,73	0,00	32 828,85
33	N	0,00	A-1	961 112,33	24,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	31 649,31	15 185,57	0,00	7 301,97
34	N	0,00	A-1	4 166 666,65	24,92	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	166 666,67	42 916,67	0,00	3 318,89
35	N	0,00	A-1	4 583 333,30	27,42	F	Taux fixe à 1.72 %	1,730	166 666,68	77 758,33	0,00	6 119,54
36	N	0,00	A-1	4 583 333,30	27,42	F	Taux fixe à 1.72 %	1,730	166 666,68	77 758,33	0,00	6 119,54
4	N	0,00	A-1	916 666,73	10,37	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	83 333,33	35 108,34	0,00	20 125,23
5	N	0,00	A-1	999 529,89	10,58	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	74 885,97	37 982,14	0,00	14 542,59
6	N	0,00	A-1	1 005 021,35	10,92	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	74 986,11	38 994,83	0,00	2 906,88
7	N	0,00	A-1	3 239 902,62	11,50	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	216 613,96	127 004,18	0,00	59 256,46
8	N	0,00	A-1	2 031 928,96	12,25	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	121 517,07	83 105,89	0,00	58 384,84
9	N	0,00	A-1	2 065 226,89	12,59	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	121 345,31	90 250,42	0,00	34 686,95
DOS020000209	N	0,00	A-1	4 444 710,40	29,33	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	79 117,34	178 232,89	0,00	99 244,48
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		162 870 070,65					6 830 245,76	5 376 629,80	0,00	1 609 262,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
2023-01-Consolidation	SOCIETE GENERALE	10 000 000,00	9 600 000,00	1	25,00		(Euribor 3M + 0.81)-Floor 0 sur Euribor 3M	(Euribor 3M + 0.81)-Floor 2 sur Euribor 3M	1 237 568,38	(Euribor 3M + 0.81)-Floor 2 sur Euribor 3M	3,620	301 011,99	0,00	5,89
2024-02-CONSOLIDATION	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	10 000 000,00	9 916 666,67	1	30,00		Taux fixe 3.26% à barrière 5.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.6%)	Taux fixe 3.26% à barrière 5.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.6%)	1 019 484,87	Taux fixe 3.26% à barrière 5.5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.6%)	3,350	322 755,09	0,00	6,09
TOTAL (B)		20 000 000,00	19 516 666,67						2 257 053,25			623 767,08	0,00	11,98
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		20 000 000,00	19 516 666,67						2 257 053,25			623 767,08	0,00	11,98

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2025

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

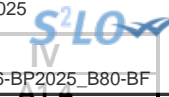
Envoyé en préfecture le 22/01/2025

Reçu en préfecture le 22/01/2025

Publié le

S²LOW

ID : 080-258004365-20250106-BP2025_B80-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	45	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	143 353 403,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	11,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 516 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	03/02/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel et licence	2	03/02/2023
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	03/02/2023
L	Frais de recherche et de développement	5	03/02/2023
L	Voiture	7	03/02/2023
L	Mobilier	10	03/02/2023
L	Matériel informatique du personnel	4	03/02/2023
L	Mat. inform. cœur de réseau et équipt néces. à l'activation du réseau	7	03/02/2023
L	Agencet et aménagt de bât, instal. Électron. et téléphonie	15	03/02/2023
L	Bâts légers, armoires de rue liées au réseau en fibre optique	10	03/02/2023
L	Infrastructure du réseau en fibre optique	40	03/02/2023
L	Bien immobilier	20	03/02/2023
L	Travaux de rénovation et aménagements liés à la valorisation de bien immobilier	5	03/02/2023
L	bien de faible valeur inférieure à 500 euros	1	03/02/2023



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	9 740 000,00	9 740 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	14 110 600,00	14 110 600,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 370 600,00	4 370 600,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 740 000,00	I 9 740 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		7 240 000,00	7 240 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 240 000,00	7 240 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 500 000,00	2 500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 500 000,00	2 500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 110 600,00	III 14 110 600,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 110 600,00	14 110 600,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	80 000,00	80 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	60 000,00	60 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 000,00	40 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	90 000,00	90 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	5 400 000,00	5 400 000,00
28181	Installations générales, agencements	1 300 000,00	1 300 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	5 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	7 110 600,00	7 110 600,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CT.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	5,00	2,00	7,00
Agent administratif d'accueil	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante de Direction	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur adjoint	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Juriste	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable RH et moyens généraux	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de gestion comptable	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Chargé de déploiement FTTH	A B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Chef de Pôle Infrastructures	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef de pôle Usages du réseau et des données	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	5,00	7,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2025

- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par l'assemblée délibérante créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 22/01/2025

Reçu en préfecture le 22/01/2025

Publié le



ID : 080-258004365-20250106-BP2025_B80-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargé de déploiement FTTH	A	TECH	478	0,00	332-8-2°	CDD
Chargé de déploiement FTTH	A	TECH	583	0,00	332-8-2°	CDD
Chargé de déploiement FTTH	B	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Chef de Pôle Infrastructures	A	TECH	673	0,00	332-8-2°	CDI
Chef de pôle Usages du réseau et des données	A	TECH	583	0,00	332-8-2°	CDI
Directeur adjoint	A	ADM	645	0,00	332-8-2°	CDD
Juriste	A	ADM	410	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Technicien FTTH	B	TECH	457	0,00	332-24	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.


(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2025

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
Reçu en préfecture le 22/01/2025
Publié le 
ID : 080-258004365-20250106-BP2025_B80-BF



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 31

VOTES :

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/12/2024

Présenté par (1) Le président, M. VARLET Philippe,
A Amiens le 06/01/2025

(1) Le président, M. VARLET Philippe,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Amiens, le 06/01/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le président, M. VARLET Philippe	
----------------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le président, M. VARLET Philippe, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

Budget primitif exercice 2025 Budget principal et budgets annexes infrastructures numérique et centre de services numériques

Nombre de membres en exercice : 46

Date de la convocation : 20-déc-24

Membres présents : 26

VOTES POUR :

Suffrages exprimés : 31

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Président Philippe VARLET

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session à AMIENS, le 06 janvier 2025

BEAUFILS Christian <i>visioconférence</i>	DELFOSSÉ Jean-Philippe <i>[Signature]</i>	JACOB Claude	PAYEN Jean-Dominique <i>visioconférence</i>
BEAUMONT Joël <i>visioconférence</i>	DEMARCY Denis	JACQUES Laurent <i>pouvoir de [Signature]</i>	PENAUD Guy <i>[Signature]</i>
BIHET Arnaud	Eddie Facque	LEBRUN Christian	POUPART Patricia <i>visioconférence</i>
BLOCKLET Patrick <i>visioconférence</i>	DURIEUX François	LECOMTE Frédéric	ROY Mathilde <i>pouvoir-visioconférence</i>
BODIOU Thierry	FAUVET Frédéric <i>visioconférence</i>	LEFEBVRE Julien <i>[Signature]</i>	SAINTYVES Bruno
DE JENLIS Hubert <i>[Signature]</i>	FOUCAULT Marc <i>[Signature]</i>	LEMAIRE Anna-Maria <i>visioconférence</i>	THUEUX Jacky <i>visioconférence</i>
DE MONCLIN Arnaud <i>visioconférence</i>	FOURNIER Jean-Michel	LHOMME Brigitte <i>[Signature]</i>	TRABOUILLET Romuald <i>[Signature]</i>
DE WAZIERS Isabelle	FRION Fabrice <i>pouvoir-visioconférence</i>	MAILLE Michael	VASSENT Christophe
DEBEUGNY François <i>[Signature]</i>	GEST Alain <i>visioconférence</i>	MAILLE BARBARE Françoise <i>visioconférence</i>	WALIGORA Jean-Luc <i>visioconférence</i>
DECLÉ Paul-Eric <i>visioconférence</i>	GORRIEZ Jean <i>visioconférence</i>	MAROTTE Philippe <i>visioconférence</i>	HAZARD Guy <i>[Signature]</i>
DEFRANCE Hervé	HECQUET James	MASSET Jacques <i>[Signature]</i>	
DELETRE Margaux <i>visioconférence</i>	HEROUART Josiane	PARSIS Laurent <i>[Signature]</i>	